



Problème propriétaire (douche et isolation)

Par **Manouunik**, le **03/12/2009 à 19:51**

Bonjour,
Voilà un peu mon histoire, le 31 octobre j'ai signé le bail pour mon nouvel appartement. Lors de ma précédente visite, j'avais remarqué que la douche était "cassé". En effet, deux ans auparavant, il y avait eu un dégât des eaux et depuis la faille cassée n'a jamais été réparée. Lors de la signature du bail, la propriétaire m'avait certifié que la douche serait réparée dans la semaine... Depuis le 31 octobre, je demande à la propriétaire de faire intervenir quelqu'un pour changer la douche, pour que je puisse me laver. (C'est très sale, et vu que le propriétaire s'est lavé pendant 2 ans sans jamais remettre de la faille sur le plaquo, ce dernier a littéralement pourri et il est hors de question que je me lave dedans, donc en attendant je vais chez ma mère prendre ma douche). La propriétaire fait ENFIN intervenir quelqu'un (soit un mois après mon entrée) pour réparer la douche, après plusieurs coups de téléphone... Bref...
Je me suis aperçu, que lors de l'arrivée du nouveau voisin, j'entends toutes ces conversations, j'entends même sa sonnerie de téléphone. Je ne suis pas tranquille chez moi et de plus, je ne sais pas si il y a un rapport, mais il fait très froid chez moi (8-9° le soir).
Pouvez vous m'aider, puis je exige de ma propriétaire d'isoler phoniquement et contre le froid?
Merci d'avance

Par **Marion2**, le **03/12/2009 à 19:58**

Bonsoir,
Contactez rapidement l'ADIL (gratuit). Votre Mairie vous donnera les coordonnées de l'ADIL dont vous dépendez.